

RÈGLEMENT
WORLD DANCE CONTEST
2024

ARTICLE 1 – PRÉSENTATION DU CONCOURS

Le Concours World Dance Contest - Édition 2024 vise à rassembler les passionnés de danse du monde entier et offre une opportunité aux artistes de s'exprimer sur scène. Organisé par DaiChi Danses du Monde, cet événement met en lumière diverses danses telles que les Danses Urbaines, Bollywood, Jazz, Contemporaines, Africaines, Heels talons, Orientales, etc.

La compétition se tiendra le Samedi 30 mars 2024, de 14h00 à 21h00, au CCVA de Villeurbanne, 234 cours Emile Zola, 69100 Villeurbanne, sur une scène de 100 m2.

ARTICLE 2 – CATÉGORIES

Le concours propose les catégories suivantes :

- SOLO
- DUO
- GROUPE (jusqu'à 25 danseurs)
- MINIME : Solo, Duo, Groupe (candidat âgé de moins de 13 ans le jour du concours)

ARTICLE 3 – INSCRIPTIONS ET PRÉSÉLECTIONS

Le concours est ouvert à tous, solistes, duos, groupes, minimes de toutes nationalités.

Les inscriptions se font par le biais **d'une présélection vidéo**.

La présélection est ouverte **à partir du 08 janvier 2024 09h jusqu'au 22 janvier 2024** **PROLONGÉ AU 12 FÉVRIER**
Aucune vidéo ne sera acceptée après cette date.

Chaque participant devra envoyer sa vidéo d'une durée de 1 minute à 8 minutes par le biais de WeTransfer : <https://wetransfer.com/> ou Smash : <https://fromsmash.com/> en copiant le lien de sa vidéo dans le formulaire d'inscription en ligne disponible à partir du 08 janvier 2024 sur le site internet du World Dance Contest : <https://www.concoursworlddance.com/>

Les frais d'inscription à la présélection de 15 € par danseur(se)s sont payables en ligne.

(veuillez noter que chaque danseur au sein d'un même groupe doit s'acquitter des frais de présélection de 15€).

Ces frais seront déduits du montant total de l'inscription finale pour les candidats sélectionnés.

À partir **du 24 janvier 2024**, les candidats retenus seront notifiés par mail.

Après la validation finale de leur dossier d'inscription (cf. Article 9), les participants pourront concourir à la 4ème édition du World Dance Contest.

ARTICLE 4 – L'ÉPREUVE (30 mars 2024)

L'épreuve du 30 mars 2024 se divise en six catégories distinctes : solo, duo, groupe, minime solo, minime duo et minime groupe. **Un gagnant sera désigné dans chaque catégorie**, totalisant ainsi **6 à 7 finalistes** au terme de la compétition.

À la fin de cette journée, **tous les finalistes de leurs catégories respectives s'affronteront vers l'ultime épreuve du concours, la «Finale des Finales»**, où ils se disputeront le prestigieux Grand Prix World Dance Contest d'une valeur de 1000€.

Le choix du thème de la chorégraphie est libre. La présentation doit être réalisée dans l'un des styles de danse suivants :

- URBAINES
- JAZZ
- CONTEMPORAIN
- HEELS
- AFRO
- BOLLYWOOD
- TRIBAL
- ORIENTALE
- FUSION

En fonction de leur catégorie, les participants doivent respecter les durées suivantes :
Pour toutes les catégories : **de 2 minutes à 4 minutes**, avec une tolérance **de plus ou moins 10 secondes**.
La musique utilisée doit respecter la durée réglementaire du concours.

Il est important de noter que le World Dance Contest impose cette année un défi lors de la «**FINALE des FINALES**» :
Défi de l'Improvisation.

Lors de cette épreuves, tous les gagnants de chaque catégorie seront invités à rejoindre la scène. Chaque danseur présentera son passage dans un ordre prédéfini.
Sur une musique imposée, les qualifiés devront prévoir un deuxième passage improvisé ou une chorégraphie flexible adaptée à divers types de musiques surprises qui ne devra pas excéder les **1,30 minutes** mettant en avant leur créativité et leur adaptabilité.
Les finalistes pourront opter pour l'une ou l'autre approche, voire les mélanger.

ATTENTION : La chorégraphie initialement utilisée pendant les phases de qualification ne pourra pas être réutilisée sur l'épreuve de la «Finale des Finales» sous peine de disqualification.

ARTICLE 5 – LA MUSIQUE

Chaque soliste, duo ou groupe doit remettre la musique sur laquelle il fera sa prestation au **format mp3** via le lien WeTransfer à l'adresse mail : **contact@concoursworlddance.com**

Lors de l'envoi du lien, il est nécessaire de préciser le :

- le nom du soliste, duo ou groupe
- la catégorie
- le type de danse
- le titre du ballet

La bande sonore ne doit pas demander de manipulations autres que sa simple lecture.

ARTICLE 6 – NOTATION

Pour l'ensemble des catégories, les notes sont attribuées sur la base : Technique, mise en scène / créativité, costume, présence scénique.

ARTICLE 7 – LE JURY

Le jury sera composé de professionnels de la danse, de danseurs et de personnalités.
Le jury est libre de ses appréciations, et ses décisions sont souveraines et sans appel.
Le jury sera composé d'au moins 3 juges. Chaque juge évaluant chaque aspect de la chorégraphie (Technique, mise en scène, costumes...).

Seuls des « prix spéciaux » peuvent être attribués par le jury après délibération.

ARTICLE 8 – RECOMPENSES

Les récompenses dépendent du classement des participants au sein de la catégorie.

Pour l'ensemble des catégories (solo, duo, groupe, minime) :

- 1ère Place : Médaille d'Or + Trophée
- 2ème Place : Médaille d'Argent + Trophée
- 3ème Place : Médaille de Bronze + Trophée

Prix Spécial : Un prix « Spécial » peut être adressé par le jury. Ce prix récompense l'originalité ou la spécificité de la chorégraphie réalisée.

Le ou les candidats peuvent recevoir une place dans un stage de danse, un ou une proposition de participation à un spectacle.

Prix du Public : Le Prix du Public est décerné par le public aux participants sélectionnés pendant les présélections. Les candidats retenus seront annoncés sur la page Instagram du WDC, où le public pourra voter pour leur favori en likant la photo du participant.

Le participant avec **le plus de mentions** j'aime recevra le Prix du Public le jour du concours, lui offrant ainsi l'accès à la «Finale des Finales». Les votes sont ouverts du 19 février au 30 mars.

ATTENTION : Veuillez noter que seuls les votes réalisés sur Instagram seront considérés. Tout vote effectué sur une autre plateforme sociale ne sera pas pris en compte.

Lors de la remise des prix, les candidats sont appelés selon le classement établi par le jury.
Les participants remportent au minimum une médaille et un trophée.

La Finale des Finales GRAND PRIX WORLD DANCE CONTEST : l'unique grand gagnant de cette 4^{ème} Édition remportera :
1000€

Le Gagnant est responsable de l'ensemble des coûts et frais qui ne sont pas listés ci-avant. La Participation du Gagnant à toutes les activités du Prix est volontaire. Si le Gagnant choisit de ne pas participer à l'une ou à toutes les activités prévues dans le Prix, il ne se verra offrir aucune compensation.

ARTICLE 9 – INSCRIPTION FINALE

Pour valider votre inscription finale (**danseur(se)s sélectionné(e)s aux présélections uniquement**),

Vous devez :

- Remplir votre formulaire d'inscription définitif en ligne et procéder au règlement des frais d'inscription restants sur le lien qui vous sera communiqué par mail.
- Envoyer 1 Justificatif professionnel si le responsable de l'inscription est professeur, afin d'obtenir la gratuité de son entrée avec le PASS PROFESSEUR. En l'absence de justificatif, le professeur doit se procurer une entrée sur la billetterie en ligne du concours.
- Envoyer votre musique, il est nécessaire de préciser : le nom du soliste, duo ou groupe, le type de danse, le titre du ballet (**La date limite d'envoi des musiques est fixée au 15 mars 2024**).

Une fois votre inscription définitive validée avant le 16 février 2024, nous vous remercions de nous retourner par mail votre musique : **contact@concoursworlddance.com**

Si votre dossier est incomplet, celui-ci est mis sur liste d'attente jusqu'à ce qu'il soit validé. Dans le cas où le concours serait complet avant la date de clôture des inscriptions, les dossiers en liste d'attente ne pourront pas être acceptés.

ATTENTION ! L'organisation du concours se réserve les droits suivants :

- Le droit de fermer une catégorie si le nombre de participant est insuffisant.
- Le droit de sélectionner un/des autre(s) compétiteur(s) suite à une non finalisation du paiement restant des frais d'inscription.

ARTICLE 10 - FRAIS D'INSCRIPTION

Vous trouverez ci-dessous le montant des frais d'inscription au concours.
Les frais d'inscriptions sont valables par participants, par candidature.

Le règlement des inscriptions se fait en ligne ou par virement :

Coordonnées bancaires ci-dessous,

IBAN : FR76 1780 6007 9862 2432 3625 322

BIC : AGRIFRPP878

| CATÉGORIE | FRAIS D'INSCRIPTION |
|---|---------------------|
| SOLO (PAR PARTICIPANT) VALABLE POUR LES SOLISTES MINIMES | 36€ |
| DUO (PAR PARTICIPANT) VALABLE POUR LES DUOS MINIMES | 31€ |
| GROUPE (PAR PARTICIPANT) VALABLE POUR LES GROUPE MINIMES | 26€ |

Rappel important :

Les frais d'inscription mentionnés ci dessus, représentent le coût total de l'inscription avant la déduction des 15 € par danseur(se) réglés lors de l'inscription aux présélections.

ARTICLE 11 – PHOTOS ET VIDÉOS

Il est crucial de souligner que les participants consentent à l'utilisation de leur image par le World Dance Contest (WDC) à des fins de communication promotionnelles, commerciales et internes du WDC.

Il est à noter que seules les photos officielles prises lors du concours seront remises aux participants, étant accessibles sur la page Facebook de l'événement: <https://www.facebook.com/worlddancecontest>

Cependant, les vidéos ne seront pas fournies individuellement aux participants ; uniquement les vidéos des podiums seront mises à disposition sur la page YouTube du concours : www.youtube.com/@concourseworlddancecontest